

<http://menouetsesvoinsdargonne.fr/spip.php?article960>

La page du sourire :

L'héritement de la tante Adèle.

- Revue N°69 -

Date de mise en ligne : samedi 19 décembre 2015

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés



Autrefois, lorsqu'un décès survenait, toute la famille était conviée aux obsèques. C'était "l'occasion" de se retrouver entre toute la parenté du défunt (proche et parfois éloignée). Quand cette personne n'avait pas eu ou n'avait plus de descendance directe, les prétendants à l'héritage étaient encore plus nombreux.

Après la cérémonie, toute la famille se réunissait pour discuter et manger la brioche, c'était la coutume, chacun pensant bien sûr à ce qui allait bien pouvoir lui revenir sur l'héritage. Si l'aïeul avait fait un testament on se rendait chez le notaire et celui-ci procédait à son ouverture et à sa lecture. Cela se passait souvent très bien mais ce n'était pas toujours le cas, surtout si les biens à partager avaient une certaine valeur.

Voici, raconté en parler Meusien, les déboires d'un couple qui se déplace à l'enterrement de la tante dans l'espoir de repartir avec un petit quelque chose. Tout ne se passe pas comme on l'avait espéré...

L'héritement de la tante Adèle

La tante Adèle est morte la semaine dernière ; elle avait dans les quatre-vingts et se gouvernait enco toute seule. Depuis que nous sommes mariés, mon homme me disait toujours : Â« Quand la tante Adèle mourra, on fera un petit héritement Â».

Nous v'là dun partis tous les deux à l'enterrement, c'est pire que d'aller à Paris, ça n'en finit pas. En arrivant, v'là qu'on se trouve avé tous les cousins et cousines. Y'en avait de tout partout.

Â« Jamais de la vie que dit l'Arsène, si on partache avé tout ça, grande aventure que nous pourrons tout remporter dans un mouchoir. C'était pas la peine d'attendre si longtemps Â».

Il n'hériterons pas tous, va que je me pense ; les scellés sont mis, est-ce qu'on peut dire à l'avance ? Nous v'là dun tous partis derrière la pauv'chère femme ; y en avait pas un pou pleurer, vous pensez bien. Une fois qu'on a dépassé les quatre-vingts, on est mieux en terre qu'en pré, comme disait mon défunt papa.

A près l'enterrement, on a revenu à la maison pou dîner. La Mélie, qui était censément la femme de confiance de la tante Adèle, avait fait la soupe et pis du lapin au sang ; tout ça à compter sur la succession. On avait déjà mangé le bouilli, quand v'là le notaire qui arrive et qui nous raconte que la tante avait tout donné à la commune, à vendre et à dépendre. J'ai bien cru que l'Arsène allait tomber du haut mal. I me regardait avec des yeux gros comme le cul de not'chaudron.

Â« Bin qui dit, ce n'était pas la peine de se déranger. Je n'aurais jamais cru ça de ma tante Adèle ! Pour un tour, c'en est un ! Â»

L'héritement de la tante Adèle.

Tous les autres pensaient comme lui mais i n'osaient rien dire. Je vous fiche mon billet que le lapin a resté su les assiettes.

En nous retournant, je dis à l'Arsène : *"T'avais dit, en venant, que t'avais du regret de ne pas seulement avoir apporté un bouquet, qu'on achèterait une couronne et qu'on la porterait en allant chercher not'part du mobilier....*

- Veux-tu bien te taire, foutue bête, une couronne... une couronne du moment que l'héritement nous passe devant le nez, la vieille garce s'en passera !".